Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 16 avril 2013

1. **Effectif de l'école**

A ce jour il y a 181 élèves : 77 en maternelle, 104 en élémentaire. Pour la rentrée prochaine, les effectifs prévus actuellement sont conformes à ceux annoncés lors des prévisions transmises à l'Inspection Académique en novembre dernier, les arrivées compensant les départs. Soit un effectif en légère hausse.

2. **Travaux, entretien**

Rideaux : une partie des rideaux de l'élémentaire a été remplacée. Quelques ajustements restent à faire.
Grillage cour de la maternelle : son état d'usure nécessite son remplacement. Une partie a été sectionnée récemment (réparée dès le lendemain). Du fait de la présence nouvelle d'un bassin d'orage, et afin de limiter les risques de dégradation volontaire, il est demandé de prévoir un grillage rigide.
Tableaux en élémentaire : le remplacement de deux ou trois tableaux est prévu dans un premier temps : tableaux mixtes (craie / feutre).
Stores en maternelle : il est demandé de prévoir le remplacement des stores (mécanisme usé…)
Bacs à sable : celui de l'élémentaire va être supprimé ; celui de la maternelle réaménagé ou remplacé. L'absence de couverture du bac actuelle ne permettant pas son utilisation pour des questions d'hygiène.

3. **Piscine**

Une séance a dû être annulée pour une des deux classes, faute d'accompagnateurs en nombre suffisant. Une autre l'a été à cause de la neige.

4. **Projets et sorties**

Déchets : chacune des 5 classes de la GS au CM2 ont bénéficié de 4 séances avec les intervenants de la Maison Pierres et Nature de Mellé, Sylvain COTTO et Mathilde DUBOIS, dont une consacrée à la visite de la déchetterie. Le projet s'est terminé par un rallye ainsi que des restitutions de travaux d'élèves. Le projet étant subventionné par le SICTOM, le coût restant à la charge de l'école (50 € par classe) est modéré. La qualité des interventions est comme toujours de très bonne qualité.

Chocolaterie : les CM1-CM2 sont allés visiter la chocolaterie Yver à Granville, en prolongement de l'étude du roman « Deux graines de cacao » d'Evelyne BRISOU-PELLEN (auteur rencontré par les élèves dans le cadre du Salon du livre). Malheureusement, le site de fabrication n'était observable que derrière une vitre, et la qualité de la visite très décevante…

Carnaval : toutes les classes se sont rendues à Jovence pour assister à un spectacle de clowns de la compagnie ZIG-ZAG-Magie:

Cinéma : toutes les classes ont participé au festival de cinéma de Saint Georges de Reintembault en février.
TPS-PS et MS : « Capelito » : plusieurs courts métrages d'animation, bien adaptés à l'âge des enfants
GS, CP, CE1 et CE2 : « Le jour des corneilles », film émouvant abordant notamment le thème du deuil
CE2, CM1, CM2 : « Couleur de peau : miel », film intéressant sur le thème de l'adoption

Spectacle « Des'accords sur symphonia » : projet associant l'Harmonie de Louvigné, 4 classes de l'école publique (MS, GS, CE2-CM1 et CM1-CM2) et 3 classes de l'école privée. Projet démarré en fin d'année dernière pour les premières réunions, il a donné lieu à un travail des classes depuis le début de l'année scolaire. Ce travail a abouti à deux représentations d'un spectacle (le week-end dernier) associant la pratique chorale, la danse, le théâtre, l'écriture. Les premiers échos sont très positifs. La participation des élèves comme des familles a été très importante. Il est envisagé de reconduire cette expérience (dans une formule qui reste à définir) en associant cette fois toutes les classes notre école. Il est demandé à la mairie de pouvoir bénéficier pour une représentation de la salle de Jovence et du support technique (son, lumière, sécurité).

Spectacle « Sur l'île des Zertes » (offert par la municipalité) : les maternelles, les CP et CE1-CE2 ont assisté à un spectacle de la compagnie « la Cerise dans le gâteau » mettant en scène un album de Claude Ponti. Un spectacle de qualité apprécié par les élèves qui avaient préalablement lu le livre en classe.

5. **Réforme des rythmes scolaires**

Le Maire indique qu'il y a eu des réunions avec la Communauté de communes, avec l'Inspection Académique, avec l'Inspecteur de la circonscription et qu'un certain nombre de réponses aux questions des municipalités a évolué ; certaines conditions d'application de la réforme sont encore floues.
Pour Louvigné-du-Désert comme pour l'ensemble des écoles de la communauté de communes, l'application de la réforme est reportée à septembre 2014.
Il n'y a donc pas de modification d'organisation pour l'année scolaire 2013-2014.

C’est également le cas de toutes les écoles des circonscriptions de Fougères et Vitré.

La réflexion concernant les possibilités d’organisation est néamoins engagée. Beaucoup d’acteurs sont concernés par les modifications à venir : les élèves, les familles, la mairie et le personnel communal, l’équipe enseigante, les associations qui proposent des activités aux élèves, le Conseil Général pour les transports scolaires, …

Le passage à 4,5 jours devrait se traduire par des journées de classe écourtées et une matinée de classe le mercredi matin, des temps d’activités périscolaires et des temps de garderie prenant le relais.
Les horaires à envisager pour l’enseignement scolaire et pour les activités péri-scolaires devront tenir compte en premier lieu des besoins des élèves mais seront soumis à des contraintes matérielles.
La municipalité va adresser aux familles (après les vacances de printemps) un questionnaire pour recenser leurs besoins et attentes afin de mieux mesurer les impacts de la réforme sur la fréquentation des différentes structures (restaurant scolaire, activités péri-scolaires, garderie, centre de loisirs.

Plusieurs réunions avec les différents partenaires vont être programmées dans les mois qui viennent afin de réfléchir aux différentes possibilités d’aménagement et de construire cette nouvelle organisation.

La présidente :	Les secrétaires de séance :	
Madame SIMONOT	Madame PLUNIAN	Madame FRITEAU